

# Le télétravail mis en examen

## Où en est-on 10 ans après la loi Warsmann ?

### Regards croisés

LE JEUDI 9 JUIN 2022

Maison de l'Amérique latine, 217 Bd Saint-Germain, 75007 Paris

## LES INTERVENANTS



Photo (c) : Sylvia GALMOT

**Luc FERRY,**  
Philosophe et ancien Ministre



**Jean-Claude KAUFMANN,**  
Sociologue



**Paul-Henri ANTONMATTEI,**  
Professeur de droit



**Sophie FANTONI-QUINTON,**  
Professeur de Médecine



**Sophie BINET,**  
Secrétaire générale de l'Ugict-CGT



**François ASSELIN,**  
Président de la CPME



**Cyril CHABANIER,**  
Président de la CFTC



**François RAFFARIN,**  
DRH d'Alstom

### Avec la participation de :

Guillaume BOULAN (CRTD & Associés - Nanterre), Benjamin ENGLISH (AVRIL&MARION - Saint-Brieuc),  
Magalie MARCHESSEAU-LUCAS (Avocadour - Pau), François VACCARO (Orva Vaccaro et associés),  
Avocats membres d'EUROJURIS



## LES OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

L'approche nouvelle du télétravail : un changement de paradigme conduisant à repenser totalement les relations de travail vers un équilibre nouveau à trouver dans les relations entre l'employeur, le salarié et sa famille.

La vague imposée de télétravail dans un monde du travail déjà en pleine évolution, avec des attentes fortes de modifications des rapports entre les employeurs et les salariés, pour une autonomie beaucoup plus grande du salarié dans son travail et pour une meilleure articulation de la vie personnelle et de la vie professionnelle, rebat les cartes de l'organisation du travail : pouvoir de direction et de contrôle, responsabilité de l'employeur, réorganisation des moyens de travail tant dans l'entreprise qu'à domicile.

Cette journée nous conduira à écouter tous les acteurs du travail sur ces sujets, puis à recueillir l'avis d'experts qu'ils soient médecin, juriste, sociologue ou philosophe.

**À partir de 9h : café d'accueil**

**9h30 / 12h30 : Le point de vue des acteurs du travail sur un nouvel équilibre difficile à trouver**

Table ronde autour des thèmes suivants :

- Equilibre entre d'un côté l'autonomie des salariés, nouvellement recherchée dans leur travail, et de l'autre côté, le contrôle nécessaire du travail et la responsabilité de l'employeur sur la conduite du travail
- Equilibre entre vie professionnelle et vie personnelle
- Equilibre financier nécessaire entre le salarié et l'employeur sur ces nouvelles modalités de travail : réflexion sur l'adaptation des locaux de l'entreprise, sur l'adaptation des domiciles des salariés, sur la juste répartition des coûts
- Organisation de cette réflexion dans l'entreprise : place des partenaires sociaux, rôle des branches, intervention du législateur

Animée par :

- La Secrétaire générale de l'Ugict-CGT, Sophie BINET
- Le Président de la CPME, François ASSELIN
- Le Président de la CFTC, Cyril CHABANIER
- Le DRH d'Alstom, François RAFFARIN

*Une pause-café aura lieu de 10h50 à 11h05*

**12h30 / 14h : Déjeuner à La Maison de l'Amérique Latine**

**14h / 18h00 : Le point de vue des experts**

- 14h-14h45 : Le point de vue du Professeur de médecine du travail

*Avec Sophie Fantoni-Quinton*

- 14h45-15h30 : Le point de vue du juriste

*Avec Paul-Henri ANTONMATTEI*

*15h30 - 15h45 : pause-café*

- 15h45-16h30 : Le point de vue du sociologue

*Avec Jean-Paul KAUFMANN*

- 16h30-17h15 : Le point de vue du philosophe

*Avec Luc FERRY*

- 17h15-18h00 : Questions / Réponses

## INSCRIPTIONS, TARIF ET MODALITÉS PRATIQUES

**Je souhaite participer au colloque au tarif de 300 € HT soit 360 € TTC (déjeuner et pauses inclus) :**

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Profession : .....

**\*\*\* NOMBRE DE PLACES LIMITÉ \*\*\***

**Modalités d'inscription / d'annulation :**

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à [formation@eurojuris.fr](mailto:formation@eurojuris.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 45 Quai des Grands Augustins – 75006 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 15 jours avant le colloque sont acceptées.

**Référent handicap :**

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre cette formation ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à [formation@eurojuris.fr](mailto:formation@eurojuris.fr) afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

**Public visé et pré-requis :** Tous type de public / Aucun pré-requis n'est exigé.

Renseignements : EUROJURIS FRANCE - Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX :

Courriel : [formation@eurojuris.fr](mailto:formation@eurojuris.fr) / Tel : 01 46 33 07 19

**Prise en charge et nombre d'heures de formation :**

Eurojuris France est organisme de formation certifié QUALIOP. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs.

Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575.

Nombre d'heures de formation pouvant être prises en charge pour cette journée : 6h30